

## Communes mixtes de Plateau de Diesse et de Nods Commune de La Neuveville

Toute reproduction, partielle ou totale du contenu rédactionnel est réservé



### Canton de Berne

#### Fermeture au trafic

Route cantonale N°1322 La Neuveville – Lamboing

Tronçon: Route cantonale n°1322 La Neuveville – Route du Château sur une longueur de 150m (Coord. 47.06419,7/ 7.09208)

Durée: Du lundi 12 octobre à 7 h au vendredi 30 octobre à 17 h

Dérogations: Aucune

Guidage du trafic: Les signalisations réglementaires de chantier et de déviation seront mises en place.

Un itinéraire de déviation pour accéder à route cantonale N°5 depuis Lamboing avec véhicule léger sera mis en place via la Rue des Faubourg – Chemin des prés-Guëtins – Chemin de la Récille.

Un itinéraire de déviation pour accéder à Lamboing depuis la route cantonale n°5 avec véhicule léger sera mis en place via Le Chemin de la Blanche église – Rue des Faubourg.

Le trafic lourd, **supérieur à 18t.** sera dirigé par un itinéraire de déviation via Lamboing – Orvin – Evillard – Bienne – A5 – La Neuveville.

Motif de la mesure: Travaux d'assainissement de la conduite d'eau + réfection de la route cantonale à la suite de la fuite d'eau du 23.08.2026.

Restrictions: Pour des raisons de sécurité, le tronçon fermé sera interdit à tous les usagers de la route (véhicules, cyclistes, cavaliers, piétons).

Informations juridiques: En vertu des articles 65 et 66 de la loi du 4 juin 2008 sur les routes (LR, RSB 732.11) et de l'article 43 de l'ordonnance du 29 octobre 2008 sur les routes (OR, RSB 732.111.1), la route mentionnée sera fermée au trafic.

Dans tous les cas, le début, respectivement la fin des restrictions, seront déterminés par la mise en place, respectivement l'enlèvement, de la signalisation routière temporaire.

Nous remercions les personnes concernées pour leur compréhension.

Loveresse, le 28 septembre 2026

Office de ponts et chaussées du canton de Berne

- Vous dirigez les projets confiés à des tiers mandataires ou les développez vous-même, et assurez la représentation du Maître de l'ouvrage
- Vous suivez les chantiers d'aménagement urbain et de génie civil
- Vous gérez d'autres tâches courantes relevant du domaine de la gestion du territoire communal
- Vous gérez les tâches administratives inhérentes à la fonction

#### Votre profil:

- Vous êtes ingénieur HES ou technicien ES dans le domaine de l'architecture du paysage ou du génie civil, ou vous bénéficiez d'une formation jugée équivalente
- Vous avez une expérience professionnelle de 3 ans minimum dans un poste similaire
- Vous maîtrisez les outils informatiques, MS Office, Adobe, Autocad
- Vous avez la capacité à travailler de façon autonome
- Vous avez une connaissance de base de la langue allemande
- Une formation et/ou une expérience dans la gestion de projet sont un plus

**Traitement:** Selon échelle des traitements du personnel communal

**Informations:** Les renseignements concernant ce poste peuvent être obtenus auprès de M. Fabrice Aubert, responsable du Service de la gestion du territoire, par téléphone: 032 752 10 80 ou par courriel: fabrice.aubert@neuveville.ch.

**Intéressé/e?** N'hésitez pas à faire parvenir votre dossier complet accompagné de vos certificats et diplômes, par courriel à l'adresse: [chancellerie@neuveville.ch](mailto:chancellerie@neuveville.ch), avec la mention « Chef/fe de projets », jusqu'au 20 octobre 2026.



Les candidatures seront traitées en toute confidentialité. Seules les candidatures correspondant aux critères requis seront traitées.

**Vous devez présenter des antécédents compatibles avec la mission qui vous est confiée. L'extrait standard du casier judiciaire et l'extrait des poursuites seront demandés lors de la procédure d'engagement.**

La Neuveville, septembre 2026

Le Conseil municipal

**Constructions et dimensions:** Selon plans déposés  
**Projet:** Installation d'une deuxième PAC pour le bâtiment Liberté 11 et ouvertures en façade

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Ils peuvent également être consultés sur le portail internet cantonal e-bau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la Feuille officielle de l'ancien district de La Neuveville, **soit du 25 septembre 2026 au 26 octobre 2026.** Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 25 septembre 2026

Municipalité de La Neuveville

#### Avis de construction

**Requérants:** UBS Investment Foundation 1, Bahnhofstrasse 45, 8001 Zurich

**Auteur du projet:** EnergieHorizont GmbH, Freiburgstrasse 844, 3174 Thörishaus

**Emplacement:** Parcelle 723, Chemin des Prés-Guëtins 31, 2520 La Neuveville

**Zone:** Zone d'habitation 3 étages

**Zone protégée:** Plan d'alignement secteur Ouest

**Constructions et dimensions:** Selon plans déposés

**Projet:** Remplacement d'un chauffage au fioul par une pompe à chaleur air/eau

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Ils peuvent également être consultés sur le portail internet cantonal e-bau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la Feuille officielle de l'ancien district de La Neuveville, **soit du 25 septembre 2026 au 26 octobre 2026.** Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 25 septembre 2026

Municipalité de La Neuveville

Municipalité de La Neuveville

#### Chemins forestiers – Accès interdit

En raison de la sécheresse, de nombreux arbres sont morts ou déstabilisés le long de plusieurs chemins forestiers:

- chemin des Pèlerins, entre Maupras du Haut et le chemin des Chèvres à Chavannes
- chemin entre le Pavillon et Maupras du Haut
- chemin au Droit de Châtillon entre la route des Italiens et la route cantonale
- chemin entre le Pavillon et la route des Italiens
- chemin entre le Pavillon et le Gibet
- chemin de la combe du Pilouvi et de la combe de Lignière
- chemin entre le Pilouvi et la route des Italiens, ainsi que le chemin entre le Pilouvi et Planche Monin



### La Neuveville

Place du Marché 3 | 2520 La Neuveville  
[www.laneuveville.ch](http://www.laneuveville.ch)

## EMPLOI - 1 OFFRE



### Municipalité de La Neuveville

#### Emploi - Mise au concours

La Municipalité de La Neuveville recherche pour son Service de la gestion du territoire un ou une:

**CHEF/FE DE PROJETS (COLLABORATEUR/TRICE TECHNIQUE) AMÉNAGEMENT URBAIN ET GÉNIE CIVILE**

Degré d'occupation: 80 % - 100 %

Type de contrat: Contrat à durée indéterminée

Entrée en fonction: 1<sup>er</sup> novembre 2026 ou date à convenir

#### Votre mission:

- Sous la direction du responsable du service, vous pilotez des projets d'envergure ou plus restreints dans les domaines de l'aménagement urbain et du génie civil, et/ou en lien avec les autres secteurs du service

- chemin de Ligeresse
- chemin du Petit Veloux depuis la route des Italiens

Cette situation présente un risque important de chute de branches et d'arbres.

L'accès aux chemins forestiers cité ci-dessus est interdit jusqu'à nouvel avis, y compris aux piétons et aux cyclistes, dans l'attente de la réalisation des travaux de sécurisation.



Nous vous remercions de respecter la signalisation en place.

Le Département de la Gestion du Territoire

#### Municipalité de La Neuveville

##### Agence AVS Régionale

Nous vous informons que durant la semaine du 5 octobre au 9 octobre 2026, nos bureaux seront fermés.

Réouverture des bureaux le lundi 12 octobre 2026 selon les horaires suivants:

Lundi Matin de 8h30 à 11h30 / 13h45 à 16h15

Mardi Matin de 8h30 à 11h30 / 13h45 à 16h15

Mercredi **FERMÉ (fermeture habituelle)**

Jeudi Matin de 8h30 à 11h30 / 13h45 à 17h45

Vendredi **FERMÉ (fermeture habituelle)**

En cas d'urgence:

- AVS: Veuillez vous adresser à la caisse de compensation du canton de Berne au 031/379.79.79

- AI: Veuillez vous adresser à l'Office AI du canton de Berne au 058 219 71 11.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

L'Agence AVS Régionale

#### Municipalité de La Neuveville

##### Décision du Conseil Général

Le Conseil général de la Commune municipale de La Neuveville

- vu l'art. 44, alinéa 1, lettre b, du Règlement d'organisation
- sur proposition du Conseil municipal

décide

art. 1 - Un crédit d'engagement de CHF 480'000.- TTC pour la mise en place d'une nouvelle station MT/BT à Chavannes pour l'alimentation du tunnel CFF.

art. 2 - Le Conseil municipal est chargé de l'exécution de la présente décision.

Au nom du Conseil Général

Le président Le chancelier

F. Teutsch G. Migliorini

La Neuveville, le 2 octobre 2026



## Plateau de Diesse

La Chaîne 2 | 2515 Prêles

www.leplateaudediesse.ch

### Horaires 2026 - Téléphone & Guichet

La permanence téléphonique est assurée du:

LUNDI AU JEUDI DE 8H À 11H30 ET DE 13H30 À 16H

VENREDI DE 8H À 11H30

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant:

| Jours    | Matin       | Après-midi |
|----------|-------------|------------|
| Lundi    | 8h - 12h    | 14h - 18h  |
| Mardi    | 10h - 11h30 | Fermé      |
| Mercredi | 10h - 11h30 | Fermé      |
| Jeudi    | 8h - 11h30  | 14h - 16h  |
| Vendredi | 10h - 11h30 | Fermé      |

*Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous*

**Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter lundi & mardi toute la journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.**

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes:

Adresse postale: Commune mixte de Plateau de Diesse

La Chaîne 2 - 2515 Prêles

Adresse e-mail: info@leplateaudediesse.ch

Téléphone: 032 315 70 70

Site internet: www.leplateaudediesse.ch

En 2026, l'administration sera **fermée** aux dates suivantes:

| Jours     | Du       | Au       | Raison                |
|-----------|----------|----------|-----------------------|
| Lundi APM | 26.10.26 | 26.10.26 | Foire de Diesse       |
| Lundi     | 21.12.26 | 01.01.27 | Fermeture fin d'année |

Plan d'ouverture de la déchetterie de Diesse

| Lundi         | Mercredi      | Samedi     |
|---------------|---------------|------------|
| 10h30 - 11h30 | 16h30 - 18h30 | 9h - 11h30 |

Points de collecte des déchets verts

Lamboing / Prêles

**Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche.**

**Des contrôles de vignettes seront effectués.**

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux personnes domiciliées dans la Commune mixte de Plateau de Diesse.

Lors d'un dépôt payant, il est possible d'effectuer le paiement par Twint ou cash.

### PASSAGE DU BIBLIOBUS À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES

Stationnements du 3<sup>e</sup> trimestre 2026

#### Stationnements

Diesse: Devant le complexe communal

« Le Battoir », entre 11h et 12h

Prêles: A l'Est du bâtiment administratif,

entre 13h30 et 14h30

Lamboing: A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval

Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14h45

et 15h45

**10 octobre**, 24 octobre, 7 novembre, 21 novembre

L'administration communale

## EMPLOI - 1 OFFRE



Commune Mixte de Plateau de Diesse

### Emploi - Mise au concours

Le dicastère des travaux publics de la Commune Mixte de Plateau de Diesse cherche à s'attacher les services, pour renforcer son département de la voirie pour le 1<sup>er</sup> décembre 2026 ou date à convenir

**UN.E VOYER.YÈRE À 100% (POUR UNE DURÉE INDÉTERMINÉE)**

#### Champs d'activités

- Entretien général du domaine public (routes, parkings, places, chemins piétonniers)

- Veiller à l'entretien et à la praticabilité du réseau routier communal, ainsi qu'à la sécurité des usagers
- Entretenir les routes et leurs abords (curage des canalisations, petites réfections dans le domaine du génie civil, pose et entretien de la signalisation)
- Entretenir et mettre en valeur les espaces verts de la commune
- Déblaiement de la neige et salage, assurer la sécurité du trafic, service hivernal 24h/24 - Service de piquet
- Surveillance générale et entretien du réseau d'eau et des fontaines publiques, des systèmes d'éclairage public et du mobilier urbain
- Service à la déchetterie communale
- Mise en place des manifestations communales, des décorations et pavoisement et entretien du matériel
- Entretien des cimetières de la commune

#### Profil souhaité

- Aptitude à travailler de façon indépendante
- Sens des responsabilités
- Bonne capacité d'adaptation et sens du travail en équipe
- Disposition à se former en continu

#### Formation et expérience

- Être en possession d'un CFC dans le domaine du génie civil, dans un domaine technique ou formation jugée équivalente
- Quelques années d'expérience
- Disponibilité (horaires irréguliers)
- Permis de conduire B et BE (remorque)

**Classe de traitement:** 11 sur l'échelle communale

**Entrée en fonction:** 1<sup>er</sup> décembre 2026 ou date à convenir

#### Plateau de Diesse c'est...

- Une commune à taille humaine de 2203 habitants et d'une trentaine de collaborateurs
- Proche des grands centres urbains de Bienne et Neuchâtel
- Des infrastructures modernes et un environnement bureautique efficient
- Des conditions sociales avantageuses

Nous nous réjouissons de recevoir votre candidature, avec lettre de motivation, CV, copies de certificats et prétentions de salaire,

**jusqu'au 31 octobre 2026**

adressée au responsable des ressources humaines, M. Daniel Hanser, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès de M. Frédéric Racine, conseiller communal, au 079 229 63 10

#### Avis de construction

Requérant: M. Hervé Guillaume, Route de Nods 1, 2517 Diesse

Auteur du projet: Le Guide Solaire Sàrl, Route de l'Industrie 7, 1786 Sugiez

Propriétaire foncier: M. Hervé Guillaume, Diesse

Projet: Installation de panneaux photovoltaïques, parcelle N° 2229, Route de Nods 1, village de Diesse

Zone: mixte A, bâtiment digne de protection, objet C, PPS A

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la Commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plate-forme eBau <https://www.be.ch/ebau>.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, **soit du 2 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2026**. Les oppositions

Pour protéger les droits humains, chaque voix compte: la vôtre aussi.



Ensemble. Haut et fort.  
Pour les droits humains.  
[www.voices-ngo.ch](http://www.voices-ngo.ch)

**voices**  
Association suisse pour les droits humains

dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la Commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 2 octobre 2026

L'administration communale

### Avis de construction

Requérant : M. Jean Fred Studer, Chemin de l'Orée 1, 2516 Lamboing

Auteur du projet : N. Marti SA, Rue de la Gare 3a, 2520 La Neuveville

Propriétaires fonciers : M<sup>me</sup> et M. Muriel et Olivier Studer, Lamboing

Projet : Remplacement de la chaudière et du boiler à mazout par une pompe à chaleur extérieure, parcelle N° 2355, Chemin de l'Orée 1, village de Lamboing

Zone : H2

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la Commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plate-forme eBau <https://www.be.ch/ebau>.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 2 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2026. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la Commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 2 octobre 2026

L'administration communale

### Foire de Diesse – Lundi 26 octobre 2026

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la foire de Diesse aura lieu

le lundi 26 octobre 2026

Nous invitons cordialement les commerçants, artisans et créateurs de la région à y participer ! Le délai d'inscription est fixé au 2 octobre 2026.

#### Tarifs

| Locaux                | Externes              |
|-----------------------|-----------------------|
| Fr. 20.- pour 3m      | Fr. 30.- pour 3m      |
| Fr. 25.- pour + de 3m | Fr. 35.- pour + de 3m |

Renseignement et inscription : [animation.plateau@gmail.com](mailto:animation.plateau@gmail.com) ou 079 315 99 49

### Factures de fin d'année

Toutes les personnes ayant des factures à faire valoir auprès de la commune sont priées de les faire parvenir à l'administration communale d'ici au 6 novembre 2026.

L'administration communale

### Taille des haies, buissons et cultures agricoles pour la saison hivernale

Afin de préparer au mieux la saison hivernale à venir, nous vous rappelons que, selon les dispositions de la loi et de l'ordonnance sur les routes :

Les haies, buissons, cultures agricoles et arbres qui ne sont pas à haute tige doivent respecter une distance d'au moins 50 cm par rapport au bord de la chaussée (largeur libre). Les branches surplombant la chaussée ne doivent pas encombrer le profil d'espace libre de 4.50 m (hauteur sur la chaussée). Cette hauteur est réduite à 2.50 m au-dessus des chemins pour piétons, des trottoirs et des pistes cyclables.

Les riverains doivent respecter les dispositions ci-dessus et tailler leurs arbres ou autre végétation, si nécessaire plusieurs fois par année. Ils sont responsables d'éliminer à temps les arbres ou les grosses branches n'offrant pas suffisamment de résistance au vent ou aux intempéries et risquant de tomber sur la chaussée. Ils doivent aussi débarrasser la chaussée de tous rameaux tombés et des feuilles d'automne.

Nous vous prions de bien vouloir effectuer les tailles adéquates d'ici au 13 octobre au plus tard.

Si le nécessaire ne devait pas être fait, la commune se réserve le droit d'effectuer le travail par substitution.

D'avance nous vous remercions de votre collaboration.

L'administration communale

### Travaux de réfection routière

La Commune mixte de Plateau de Diesse informe la population que des travaux de réfection de la chaussée seront réalisés la semaine du 5 au 9 octobre 2026 sur plusieurs tronçons situés à Prêles, aux lieux-dits :

- Sur le Souhait
- Mont-Sujet
- Vue des Alpes

Les routes concernées resteront accessibles durant les travaux. Des perturbations ponctuelles de la circulation sont toutefois à prévoir en fonction de l'avancement du chantier.

Nous remercions les usagers de faire preuve de prudence à l'approche des zones de travaux et de respecter la signalisation mise en place.

En vous remerciant de votre compréhension.

L'administration communale

### Rencontre des aînés de la Commune mixte de Plateau de Diesse

Tous les aînés de la commune sont invités à la conférence

« Mes Voyages au Japon »  
par Colette Eingerheer – Bourquin

et au repas qui suivra le :

Mercredi 21 octobre 2026 à 15 heures  
Au Bâttoir de Diesse

Afin de pouvoir organiser cette animation au mieux, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire jusqu'au vendredi 16 octobre 2026 au plus tard.

Les personnes du Plateau de Diesse qui auraient besoin d'un transport peuvent le signifier au moment de leur inscription.

Vous pouvez vous inscrire :

- Par téléphone : 032 315 70 70
- Par email : [info@leplateaudediesse.ch](mailto:info@leplateaudediesse.ch)
- Au guichet de la commune
- Par courrier : La Chaîne 2, 2515 Prêles

Les personnes résidant dans un home peuvent faire appel au service de transport de la Croix-Rouge (réservation du lundi au vendredi de 08h30 à 11h30 au N° 032 489 10 03).

Nous profitons de cette annonce pour adresser tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur aux aînés de notre commune qui ont fêté leur anniversaire dans le courant du mois de septembre.

La commission des aînés se réjouit de vous revoir nombreuses et nombreux à cette occasion.

La commission des aînés



**Nods**

Place du Village 5 | 2518 Nods  
[www.nods.ch](http://www.nods.ch)

### Horaire de la déchetterie

Vous pouvez consulter l'horaire de la déchetterie sur le calendrier que chaque ménage a reçu ou par le biais du site internet (Officiel-Déchetterie-Memodéchets-Nods) ou encore au moyen de l'application « MEMODéchets » téléchargeable dans l'App Store ou sur Google Play

### Avis de construction

Requérant : Steve Maillard, Hauptstrasse 253, 2532 Magglingen

Auteur du projet : Allotherm AG, König Christian, Moosweg 19, 3645 Gwatt (Thun)

Propriétaire foncier : Steve Maillard, Hauptstrasse 253, 2532 Magglingen

Projet : Remplacement de la chaudière et pose d'une nouvelle cheminée extérieure en façade Ouest sur RF 3175 du ban de Nods, au Chemin de Pâquier 40, 2518 Nods

Zone : Agricole

Dérogations : Aucune

Dimensions : Suivant plans

Protection des eaux : S3

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement à l'administration communale de Nods jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plateforme eBau du canton ([www.be.ch/ebau](http://www.be.ch/ebau)).

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la date de la première publication. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale, 2518 Nods, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Nods, le 25.09.2026

Administration communale

### Recherche d'un/e délégué/e pour la commission scolaire du syndicat de la communauté scolaire du Plateau de Diesse dès le 01.01.2027

Afin de compléter l'équipe de nos représentants, nous sommes à la recherche d'un(e) délégué(e) pour la commission scolaire du syndicat de la communauté scolaire du Plateau de Diesse.

Le domaine scolaire vous intéresse et vous avez un peu de temps à consacrer à la vie publique ? Alors faites le savoir au Conseil communal en motivant brièvement votre intérêt. De plus amples informations peuvent être obtenues auprès de M<sup>me</sup> Natacha Perrinjaquet 079 198 37 44.

Conseil Communal

### Office de contrôle des champignons

La saison des champignons approchant à grands pas, l'Office de contrôle des champignons ouvrira ses portes, en collaboration avec la vapko.

Tous les lundis du 7 septembre au 26 octobre 2026 de 18h30 à 19h30  
SAUF LE LUNDI 12 OCTOBRE 2026

À l'Office du tourisme, rue du Marché 4, 2520 La Neuveville. Gratuit et sans rendez-vous.

En dehors de ces horaires, vous pouvez vous référer au site de la Vapko (association suisse des organes officiels de contrôle des champignons) sur [www.vapko.ch](http://www.vapko.ch) ou auprès de M<sup>me</sup> Gaëlle Monnat au 079 546 55 73.

## UN COURS POUR BIEN ÉCRIRE? AVEC PLAISIR.



Inscrivez-vous à un cours d'écriture, de lecture, d'informatique ou de calcul.

0800 47 47 47  
[www.simplément-mieux.ch](http://www.simplément-mieux.ch)

SIMPLEMENT MIEUX

## Heures de repos

Nous nous permettons de vous rappeler les articles 23 et 38 de notre règlement de police, à savoir:

### Heures de repos

#### Art. 38

- <sup>1</sup> De 19 heures à 7 heures et de 12 heures à 13 heures, les activités et travaux bruyants ainsi que l'utilisation de machines et installations bruyantes sont interdits.
- <sup>2</sup> De 22 heures à 7 heures et de 12 heures à 13 heures, les travaux et activités bruyants liés à l'usage d'une maison d'habitation ou d'un logement similaire sont prohibés. Il s'agit notamment de l'interdiction de passer la tondeuse à gazon ou d'écouter de la musique trop fort.
- <sup>3</sup> Les jeux, sports et activités en plein air sont autorisés de 7 heures à 22 heures.
- <sup>4</sup> Dans les restaurants, dancings et autres assemblées les portes et fenêtres doivent être fermées dès 22 heures dans la mesure où des tiers voisins peuvent être importunés par le bruit.
- <sup>5</sup> Dès 22 heures, le repos nocturne doit être respecté.
- <sup>6</sup> Le Conseil communal peut accorder pour de justes motifs une autorisation de déroger aux heures de repos. Les droits de voisinage découlant du droit privé demeurent toutefois réservés.
- <sup>7</sup> La législation cantonale et fédérale sur la protection de la nature, de l'environnement et celle relative au droit de la construction sont réservées.

#### Art. 23

- <sup>1</sup> Les travaux et activités bruyantes, qui perturbent les cérémonies religieuses ou qui troublent le repos dominical sont interdits les dimanches et jours fériés cantonaux et fédéraux.

Administration Communale

## Vignette obligatoire pour déchets verts

Nous vous rappelons que, chaque ménage allant déposer du gazon ou des branchages doit être au bénéfice d'une vignette.

Cette vignette peut être retirée ou commandée à l'administration communale (032 751 24 29 ou [commune@nods.ch](mailto:commune@nods.ch)).

Son prix est de CHF 80.- par année.

Des contrôles seront effectués mais nous comptons sur le sens civique de chacun pour «jouer le jeu».

Les abus nous obligeraient à instaurer des heures d'ouverture restrictives et donc défavorables à tous.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Conseil communal

## DIVERS

Région, associations, paroisses, autre.

Syndicat de communes de l'école des Prés-de-Cortébert

### Assemblée des délégué(e)s

Mardi 3 novembre 2026 à 19h30  
à la salle de conférence, 2<sup>e</sup> étage,  
Grand-Rue 58 à Courtelary

#### Ordre du jour:

1. Procès-verbal de l'assemblée du 23 avril 2026
2. Budget 2027
3. Informations sur le travailleur social
4. Programme informatique: école facile
5. Divers et imprévus

Le président, Bernard Tschanz

### Paroisse de Nods

#### Assemblée de paroisse

En vue de l'entrée en vigueur de la Paroisse réformée évangélique du Plateau au 1<sup>er</sup> janvier 2027, le Conseil de paroisse convoque les ayants-droits de la paroisse de Nods à une assemblée conjointe

lundi 2 novembre 2026 à 19h30  
à la maison de Paroisse de Diesse

#### Ordre du jour

1. Accueil et salutations
2. Message des pasteurs
3. Élections pour la législature 2027-2030
  - a. Élection d'un.e président.e
  - b. Élection d'un.e vice-président.e
  - c. Élection des membres du Conseil
4. Budget 2027 et quotité d'impôt
5. Informations des Conseils
6. Informations des pasteurs
7. Divers et imprévus

Le contrat de fusion prévoit que, pour la première législature, le Conseil soit formé de trois membres issus de la paroisse de Nods et de quatre membres issus de la paroisse de Diesse, Lamboing et Prêles (président.e et vice-président.e inclus).

Nous invitons les personnes intéressées à s'engager pour la nouvelle paroisse à se présenter lors de l'assemblée du 2 novembre. Des renseignements peuvent être obtenus auprès des conseillers paroissiaux actuels.

Conformément à l'article 68 du Règlement d'organisation, le procès-verbal de l'assemblée sera déposé publiquement durant 20 jours, soit du 6 novembre au 26 novembre 2026.

Pour le consulter, les intéressé-e-s voudront bien s'adresser à M<sup>me</sup> Liliane Darioly, présidente.

Pour le conseil de paroisse de Nods

Sidonie Giauke, secrétaire

Paroisse réformée Diesse, Lamboing et Prêles

### Assemblée de paroisse

En vue de l'entrée en vigueur de la Paroisse réformée évangélique du Plateau au 1<sup>er</sup> janvier 2027, le Conseil de paroisse convoque les ayants-droits de la paroisse de Diesse à une assemblée conjointe

lundi 2 novembre 2026 à 19h30  
à la maison de Paroisse de Diesse

#### Ordre du jour

1. Accueil et salutations
2. Message des pasteurs
3. Élections pour la législature 2027-2030
  - a. Élection d'un.e président.e
  - b. Élection d'un.e vice-président.e
  - c. Élection des membres du Conseil
4. Budget 2027 et quotité d'impôt
5. Informations des Conseils
6. Informations des pasteurs
7. Divers et imprévus

Le contrat de fusion prévoit que, pour la première législature, le Conseil soit formé de trois membres issus de la paroisse de Nods et de quatre membres issus de la paroisse de Diesse, Lamboing et Prêles (président.e et vice-président.e inclus).

Nous invitons les personnes intéressées à s'engager pour la nouvelle paroisse à se présenter lors de l'assemblée du 2 novembre. Des renseignements peuvent être obtenus auprès des conseillers paroissiaux actuels.

Conformément à l'article 69 du Règlement d'organisation, le procès-verbal de l'assemblée est déposé publiquement durant 30 jours, soit du 12 novembre au 12 décembre 2026.

Pour le consulter, les intéressé-e-s voudront bien s'adresser à M<sup>me</sup> Nicole Lecomte, présidente.

Pour le Conseil de paroisse de Diesse Nicole Racine, secrétaire



**la Lanterne magique**  
le club de cinéma des 6-12 ans

La Lanterne Magique, le club de cinéma des 6-12 ans, propose chaque mois un nouveau film à découvrir dans les salles de la région, en s'amusant!

Inscris-toi sur  
[www.lanterne-magique.org](http://www.lanterne-magique.org)



Emebet Mekonnen,  
31 ans, Éthiopie

**LA PITIÉ NE DONNE PAS ACCÈS  
À L'EAU POTABLE. HELVETAS, SI.**

**FAITES UN DON POUR L'ÉGALITÉ  
DES CHANCES.**



## PAROISSES

### PAROISSE RÉFORMÉE DE LA NEUVEVILLE

#### Dimanche 4 octobre

10h, à la Blanche-Eglise, culte avec Sainte Cène célébré par la pasteur Vanessa Lager « Une autre fin du monde est possible »

Textes bibliques: Apocalypse 6, 1 à 8

Apocalypse 21, 1 à 6

Organiste: Jean-Luc Thellin

#### Mercredi 7 octobre

9h, Maison de paroisse, départ de la journée « Où est la licorne » pour les enfants entre la 2H et la 6H. Quelques places sont encore disponibles, inscriptions au 032 751 10 35

10h, groupe de prière à la salle Schwander

#### Art Café

De septembre à novembre au secrétariat de la paroisse, exposition de photos des domaines viticoles de La Neuveville

#### Jeudi 8 octobre

13h15, à la gare du Landeron, excursion pour les aînés à la chapelle Sainte Anne des Combes

#### Vendredi 9 octobre

10h, Mon Repos, culte avec la pasteur Vanessa Lagier, ouvert à toutes et tous

#### Cultes du mois

11 octobre à Nods, 18 octobre à la Blanche Eglise avec le Chœur Vox Animae, 25 octobre à Diesse + tous les vendredis à 10h à Mon Repos

#### Art Café

De septembre à novembre au secrétariat de la paroisse, exposition de photos des domaines viticoles de La Neuveville

La Blanche-Eglise est ouverte tous les jours de 9h à 18h

#### A votre service

Vanessa Lagier, pasteur, 076 693 50 33

Christian Borle, animateur de paroisse, 078 739 58 28

Sarah Holzmann, catéchète, 079 654 63 58

Julien Neukomm, 078 632 92 49

Secrétariat: Sylvie Augier Rossé: 032 751 10 35

info@paref2520.ch

Retrouvez toutes nos infos et l'enregistrement des prédications sur notre site internet:

[www.paref2520.ch](http://www.paref2520.ch)

### KIRCHGEMEINDE PILGERWEG BIELERSEE

#### Sonntag, 4. Oktober

10.30 Uhr, Rebbaumuseum «Hof» Ligerz: Gottesdienst zum 1. Läset-Sonntag mit Pfrn. Ina Murbach und Udo Auch (Akkordeon).

#### Pikettdienst

2. bis 9. Oktober: Pfrn. Ina Murbach (077 465 87 25)

[www.kirche-pilgerweg-bielersee.ch](http://www.kirche-pilgerweg-bielersee.ch)

### PAROISSE CATHOLIQUE DE LA NEUVEVILLE

#### Messes dominicales

Dimanche 4 octobre 2026, 10.00, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville

Dimanche 11 octobre 2026, 10.00, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville

Dimanche 18 octobre 2026, 10.00,

**pas de messe à La Neuveville**

Les Neuvevilloises et Neuvevillois sont invités à prendre le bus qui se rendra à Bienne pour la messe quadrilingue avec l'évêque Felix Gmür pour les 100 ans de Missio Suisse Christ-Roi, Bienne

Dimanche 25 octobre 2026, 10.00, Notre-Dame de l'Assomption

[www.upbienne-laneuveville.ch](http://www.upbienne-laneuveville.ch)

### PAROISSE RÉFORMÉE DIESSE, LAMBOING, PRÊLES

#### Dimanche 4 octobre

Culte à La Neuveville, Blanche Eglise, 10h00

#### Café-Contact

Rencontre du Café-Contact, le vendredi 9 octobre,

14h00-16h30, rencontre suivante, vendredi 23 octobre

#### Dimanche 11 octobre

Culte à Diesse, 10h00, service de voiture (voir ci-dessous), Thème: Méditation sur la fresque de Saype du Chasseral "Bâtir ses rêves"

#### Service de voiture

Passage à 9h35 à l'école de Prêles / 9h40 à la Poste de Lamboing et 9h45 au centre du village de Diesse

#### Contacts

Présidente: Nicole Lecomte, lecomteny@bluewin.ch, 079 287 49 86

Pasteur: Stéphane Rouèche, Route de Prêles 11, 2517 Diesse, 079 429 02 80

### PAROISSE DE NODS

#### Dimanche 4 octobre

Culte à 10h à la Neuveville

#### Dimanche 11 octobre

Culte Terre Nouvelle à 10h à Nods

#### Lecture biblique et prière

Pas de rencontre le 6 octobre. Reprise le 13 octobre

#### Contacts

Marianne Chappuis, Pasteure 078 768 01 66  
marianne.chappuis@paref2520.ch

#### Catéchète professionnelle

M<sup>me</sup> Sarah Holzmann 079 654 63 58

#### Conseil de paroisse

M<sup>me</sup> Liliane Darioly, Présidente, 079 408 77 29, lilianedarioly@gmail.com

[www.parefnods.ch](http://www.parefnods.ch)

### EGLISE ÉVANGÉLIQUE DE L'ABRI, LA NEUVEVILLE

Vous trouverez sur le site de l'Abri le programme des cultes et des autres activités.

[www.labri.ch](http://www.labri.ch)

#### Pasteurs

Didier Suter, Antony Geiser, Laurent Cuendet (032/751 36 65) ou pasteur@labri.ch



**Nous, les aveugles,  
voyons autrement.  
Par ex. avec les mains.**

L'autonomie au quotidien,  
aussi grâce à vos dons: [ucba.ch](http://ucba.ch)

**UCBAVEUGLES**

Union centrale suisse pour  
le bien des aveugles

## Adresses utiles I 9

### SERVICE DE MAINTIEN À DOMICILE (SMAD) LA NEUVEVILLE - PLATEAU DE DIESSE

Route de Neuchâtel 19 - 2520 La Neuveville  
Tél. 032 751 40 61 - [www.smad.ch](http://www.smad.ch)

### SERVICE TRANSPORTS CROIX-ROUGE TAVANNES

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide?  
Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc)  
Renseignements: lundi-vendredi de 8h30 à 11h30  
Tél. 032 489 10 03

### HOME MONTAGU ET FOYER DE JOUR

Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 751 26 96  
Repas à domicile: tél. 032 751 21 05  
[www.home-montagu.ch](http://www.home-montagu.ch)

### SECRÉTARIAT DE LA PAROISSE RÉFORMÉE

Le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert les matins de 8h30 à 11h30 LU, ME, JE, VE.  
Tél. 032 751 10 35, Courriel: [info@paref2520.ch](mailto:info@paref2520.ch)  
[www.paroisse2520.ch](http://www.paroisse2520.ch)

### SECRÉTARIAT DE LA PAROISSE CATHOLIQUE

(rue des Mornets 15): ouvert mardi de 14h à 17h30.  
La secrétaire est atteignable au 032 751 28 38 tous les jours, sauf lu et ve après-midi. Autre contact: Yannick Salomon, théologien en pastorale, tél. 079 352 38 12.  
[www.upbienne-laneuveville.ch](http://www.upbienne-laneuveville.ch)

### SERVICE DE L'EQUIPEMENT DE LA NEUVEVILLE

Service de garde, N° de tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences liées aux réseaux hors des heures d'ouverture de l'administration.

### ADMINISTRATION DU CIMETIÈRE DE LA NEUVEVILLE

Pour tous renseignements: Tél. 032 752 10 80

### SERVICE PAYANT DE BUS DURANT LE WEEK-END

Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h. Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

### JURA BERNOIS TOURISME

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville, ouvert du:  
Lundi au vendredi: 9h-12h / 14h-17h.  
Samedi et dimanche: 9h à 15h.  
Infos et manifestations sous [www.jurabernois.ch](http://www.jurabernois.ch).  
Courriel: [info@jurabernois.ch](mailto:info@jurabernois.ch) / Tél. 032 751 49 49

## Agenda

### MUSÉE D'ART & D'HISTOIRE DE LA NEUVEVILLE

Ouvert les samedis et dimanches de 11h à 17h du 25 avril au 25 octobre 2026

#### Expositions temporaires:

Girouette, gargouille & cie et L'éloquence des murs

### MUSÉE DE LA VIGNE DU LAC DE BIENNE, CHAVANNES / GLÉRESSE

Exposition: Sammeln | collectionner

Le musée est ouvert tous les samedis et dimanches de 13h30 à 17h  
[www.rebbaumuseum.ch/fr](http://www.rebbaumuseum.ch/fr) - [info@rebbaumuseum.ch](mailto:info@rebbaumuseum.ch)

### FONDATION DE L'HÔTEL DE VILLE

**MUSÉE, LE LANDERON - MAI À NOVEMBRE,**  
Samedi-dimanche: 14h30-17h30, entrée libre, contribution appréciée. [www.fhvl.ch](http://www.fhvl.ch)

### AGENDA DU PLATEAU

Découvrez les événements et manifestations du Plateau de Diesse, de Nods et de Lignières dans l'Agenda du Plateau: [www.plateau-vivant.ch](http://www.plateau-vivant.ch)

### CAFÉ-THÉÂTRE DE LA TOUR DE RIVE

|            |          |     |                     |
|------------|----------|-----|---------------------|
| Vendredi   | 02.10.26 | 20h | Les Sissi's         |
| Samedi     | 10.10.26 | 20h | Yves Jamait         |
| Samedi     | 17.10.26 | 20h | Sim's               |
| Samedi     | 31.10.26 | 20h | Y.Provenzano        |
| Dimanche   | 01.11.26 | 17h | Fête de la Sorcière |
| Samedi     | 14.11.26 | 20h | Jazz de Cortaillod  |
| Samedi     | 21.11.26 | 20h | Sandra Azenha       |
| Dimanche   | 29.11.26 | 17h | Cie de la Marelle   |
| Ve 11 - Sa | 12.12.26 | 20h | Brigitte Rosset     |
| Vendredi   | 18.12.26 | 20h | Saveurs du Sud      |
| Samedi     | 09.01.27 | 20h | Benoit Dorémus      |
| Vendredi   | 15.01.27 | 20h | Troupe de Rive      |
| Dimanche   | 17.01.27 | 17h | Troupe de Rive      |

Editeur: Aprint Holding SA | Rue de la Clef 7 | 2610 St-Imier